L'industrie suisse de la tannerie

Autor(en): **Kaegi, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **18 (1938)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'INDUSTRIE SUISSE DE LA TANNERIE

La tannerie a été de tout temps une activité exercée en Suisse, où elle constituait jadis un métier florissant dont le souvenir se retrouve dans les rues des tanneurs qui existent encore aujourd'hui dans presque toutes les villes. Vers la fin du XIXe et le commencement du XXe siècle, alors qu'à l'étranger la tannerie passait de l'exploitation artisanale à l'exploitation industrielle, la tannerie suisse, pour différentes raisons, enregistra un fort recul. Durant la guerre mondiale, période pendant laquelle son importance et son caractère d'industrie indispensable se trouvèrent mis en évidence d'une manière plus que convaincante, elle prit de nouveau un essor considérable et ce fut grâce à elle que l'armée et la population civile purent être ravitaillées en cuir et chaussures durant toute la guerre. Après la guerre, elle a naturellement aussi souffert des graves années de crise. Elle a cependant non seulement pu conserver en général sa position, mais continué aussi à se développer. Elle a en particulier poursuivi son perfectionnement au point de vue technique et fait de nouveaux progrès dans le sens de l'évolution vers l'industrie. Il existe aujourd'hui encore un assez grand nombre de petites exploitations artisanales, mais leur production ne joue plus aucun rôle vis-à-vis de celle des entreprises grandes et moyennes.

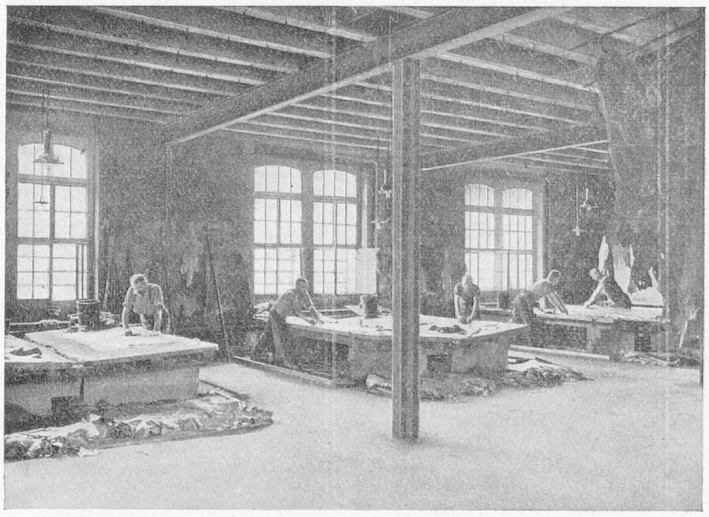

La tannerie travaille en premier lieu pour le marché interne, qui possède une capacité d'absorption relativement grande, étant donné que la Suisse a une grande industrie de la chaussure. Celle-ci est le principal client de la tannerie ; d'autres acheteurs sont la cordonnerie, la fabrication des articles de voyage, la carrosserie, la sellerie et l'intendance militaire. L'exportation n'a qu'une importance secondaire, d'autant plus que cette activité de la tannerie a vu ses possibilités gravement préjudiciées par les restrictions d'importation de l'étranger, ses restrictions de l'exportation des devises et ses tendances à l'autarcie. On peut se rendre compte de cet état de choses quand on constate que l'exportation des cuirs, qui avait atteint eu 1928 un chiffre de plus de 19 millions de francs suisses, est tombée ces dernières années à 1 million à peine. Ce recul considérable a frappé en premier lieu l'industrie des cuirs de dessus qui pouvait autrefois vendre à l'étranger une part assez importante de sa production.

Dans les échanges entre la France et la Suisse, la situation antérieure a également été troublée. D'une part, la Suisse a introduit elle-même, pour certaines sortes de cuirs, un contingentement des importations. Mais ce contingentement ne s'applique qu'à quelques sortes peu nombreuses et du reste des contingents très larges ont été consentis à la France. D'autre part, la France, de son côté, a aussi mis en vigueur un contingentement des importations de cuirs, mais qui va plus loin, en ce sens qu'il comprend un plus grand nombre de catégories que le contingentement suisse et que les chiffres qu'il

fixe sont insuffisants pour la Suisse. C'est pourquoi il n'a pas été possible, bien que la France ait manifesté à plusieurs reprises un intérêt marqué pour certaines catégories de cuirs fabriqués en Suisse, de lui fournir ces articles parce que le contingentement en vigueur les excluait ou fixait des quantités insuffisantes. Tel est surtout le cas pour certaines qualités de cuirs de dessus chromés pour la chaussure et des cuirs de vachette pour l'industrie automobile. Il faut espérer que des contingents plus forts seront bientôt accordés à la Suisse ; il y a lieu d'observer à ce sujet que les quantités en jeu ne jouent pratiquement pas un grand rôle pour le grand marché français, tandis qu'elles représentent pour l'industrie suisse un appoint important.

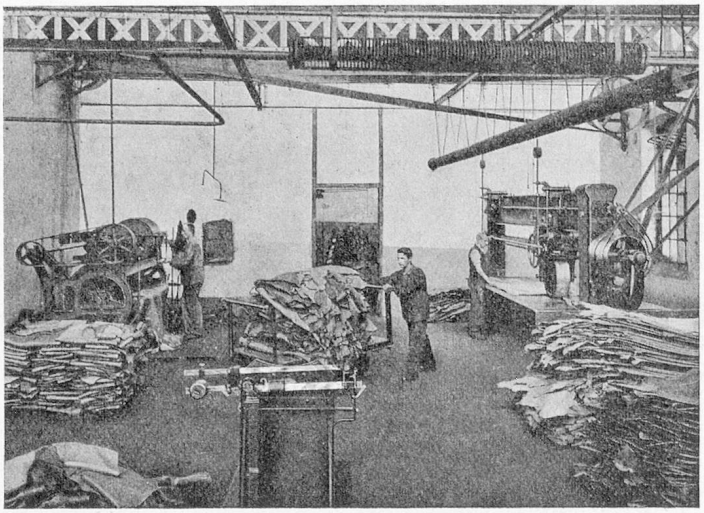

A l'heure qu'il est, la situation de la tannerie suisse est extrêmement difficile et presque toutes les entreprises ont dû restreindre considérablement leur exploitation. La raison en est surtout que le client principal de la tannerie, l'industrie suisse de la chaussure, est de son côté occupé de manière insuffisante et n'a donc qu'une demande restreinte en cuirs. D'autre part, dans le monde entier le marché des cuirs et peaux est extrêmement incertain et, ces derniers mois, il manifeste une tendance à la baisse. Bien que cette baisse soit arrêtée à l'heure qu'il est, les intéressés ne couvrent que leurs besoins les plus urgents et le marché manque de confiance. Il va sans dire aussi que les tensions politiques ne sont pas faites non plus pour faciliter les affaires ; elles freinent au contraire l'esprit d'initiative et empêchent la confiance indispensable à une évolution satisfaisante du marché.

Dr A. KAEGI,
Secrétaire de l'union
des propriétaires de tanneries suisses

HOTELS RECOMMANDÉS

HOTEL LANCASTER
7, rue de Berri (Champs-Elysées), **Paris.**

HOTEL WESTMINSTER
Rue de la Paix, **Paris.**
Ch. 1 lit, bain, depuis 80 fr. Adr. Tél. Westmiotel.
E. Bruchon Adm. Dr.

HOTEL ASTOR (Restaurant-Bar)
11, rue d'Astorg, **Paris** (VIIIe).
Situation centrale et tranquille, 160 ch. avec bain et tél.
Albert Durisch, directeur.
Adr. Tél. Telastor 3 Paris, Tél. : Anjou 04-31 à 34.

HOTEL EDOUARD VII
39, avenue de l'Opéra, **Paris.**
Appartement un lit avec bain, W.-C. et Tél.
Depuis 60 fr.

HOTEL BAYARD
17, rue du Conservatoire, **Paris.**
à deux pas des Grands Boulevards.
Tout confort moderne. Prix modérés.

GRAND HOTEL ET RESTAURANT DU PAVILLON
36, rue de l'Echiquier (bd Bonne-Nouvelle), **Paris.**
200 ch., 100 salles de bain, confort et hygiène.
Cuisine et cave de vieille réputation.
Tarif détaillé sur demande.